

Saint-Brieuc

N° 64 - ETE 1983



*un nouveau contrat
avec les Briochins*

bulletin municipal d'information

N° 64 - ETE 1983

sommaire

- EDITORIAL
- «REUSSIR»
- UNE NOUVELLE ETAPE POUR ACCROITRE LA DEMOCRATIE LOCALE
- LE CONSEIL MUNICIPAL
- LA MUNICIPALITE
- LES COMMISSIONS
- EXTRAITS DES INTERVENTIONS DU MAIRE ET DES RESPONSABLES DES GROUPES LORS DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
- ELARGISSEZ VOS HORIZONS EN ACCUEILLANT UN JEUNE ETRANGER
L'HONORARIAT A MONSIEUR YVES LE FOLL
- LES CHEFS DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
- ORGANIGRAMMES
- L'EAU A SAINT-BRIEUC
- UNE DELEGATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL A VISITE
L'ENTREPRISE DE CONSTRUCTION MODERNE D'ARMOR
- LES SERVICES DE SANTE
- LE CENTRE MUNICIPAL DE VOILE
- LES CENTRES DE VACANCES
- 10^{eme} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE SAINT-BRIEUC/ABERYSTWYTH
- CAOUSONS EM' PTIT GALLO
- SESSION DE MAI
- ...DE LA PROMENADE A LA GRANDE RANDONNEE PEDESTRE
- LE FESTIVAL DE MUSIQUE ET DANSE BRETONNES
- ACTUALITES BRIOCHINES

composition - impression - atelier municipal -



LES GRANDS AXES DE L'ACTION MUNICIPALE

par Claude SAUNIER
Maire de Saint-Brieuc
Conseiller Général
Conseiller Régional de Bretagne

Editorial

Ce printemps 1983 a été marqué par les élections municipales. Trois observations peuvent en être dégagées :

— Au Plan National, cette consultation a été pour la Gauche un avertissement qui doit être entendu. A l'évidence, au moment où les contraintes de la crise mondiale pesaient sur notre économie plus fortement que jamais, la politique de changement engagée par le gouvernement n'a pas été comprise, sans doute faute d'explications suffisantes.

— Localement, ce scrutin a été dominé par l'événement que constitue le départ d'Yves LE FOLL, qui dirigea avec conscience et efficacité notre cité pendant 18 ans.

Ce passage de relais s'est fait sans bouleversement politique puisque la liste de Saint-Brieuc Gauche Unie l'a emporté assez confortablement dès le premier tour avec 54% des suffrages. La population de Saint-Brieuc a donc confirmé à cette occasion son ancrage à Gauche.

— Ces élections ont été l'occasion de faire progresser la démocratie de façon significative. Conformément à ses engagements, le Gouvernement a fait voter une loi rétablissant un fonctionnement démocratique des Conseils Municipaux en assurant la représentation des minorités.

A la différence de nombreuses villes de l'Ouest où les droits de la minorité de Gauche ont été pour le moins négligés, la majorité du Conseil Municipal de Saint-Brieuc a décidé de traduire dans les faits son attachement à la démocratie. Aussi, la mise en place des commissions, de même que la désignation des représentants de la ville dans les organismes extérieurs s'est-elle faite sur la base de la proportionnelle.

»»

Depuis son installation, l'Assemblée Municipale, composée pour une bonne part de nouveaux élus, a organisé son travail autour de trois directions.

En premier lieu, ces premières semaines ont été pour la nouvelle équipe municipale, le temps de l'installation, de la prise de contact, du rodage.

En second lieu, l'action définie par le Conseil Municipal qui achevait son mandat a été poursuivie sans rupture. Le quotidien a été placé sous le signe de la continuité.

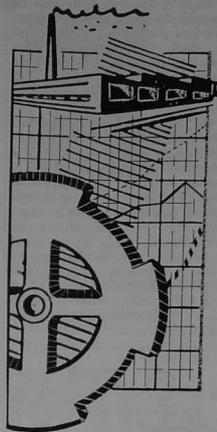
En troisième lieu, enfin, les responsables municipaux, élus et fonctionnaires, ont engagé une réflexion de fond préparant les grands axes de l'action municipale des prochaines années. La préparation du IX^e Plan, à laquelle pour la première fois, ont été associées les collectivités locales, fut également l'occasion de réfléchir à l'avenir. Quelques pistes d'action apparaissent déjà :

- renforcer l'image de notre cité au niveau national,
- faire jouer pleinement à notre ville son rôle de chef-lieu administratif et de pôle économique du département,
- établir au plus vite les contacts permettant de mettre en œuvre la coopération intercommunale,
- préparer par la concertation, des méthodes de gestion permettant de rationaliser les choix, d'économiser les efforts et d'améliorer l'efficacité de l'administration municipale.

Les projets ne manquent pas. Ils répondent à un objectif central, dans lequel doit se retrouver l'ensemble des briochnins : faire reculer le fléau du chômage, qui frappe si durement notre ville et donner aux habitants de Saint-Brieuc les moyens de surmonter les difficultés qu'annoncent les mutations technologiques.



Jean Lital



Réussir

par Yves DOLLO, Premier Adjoint, Député des Côtes-du-Nord.

Au terme d'une période particulièrement riche en événements à la fois politiques, économiques et sociaux, et au seuil d'une saison traditionnellement plus calme, le moment se prête à l'analyse des chances et des moyens propres à notre pays pour faire face aux défis économiques.

Trois indicateurs retiennent l'attention des observateurs : inflation, emploi, commerce extérieur.

L'inflation, ou plus exactement le différentiel d'inflation entre notre pays et ses partenaires mine l'économie française depuis de nombreuses années, en réduisant sa compétitivité. Ce comportement inflationniste dont les causes sont autant psychologiques qu'économiques, explique les nombreuses dévaluations du Franc que les gouvernements successifs ont dû consentir, depuis la création du S.M.E.

En deux ans, le rythme annuel d'inflation est passé de 14% à 9%. C'est encore beaucoup trop. L'objectif fixé par le gouvernement est un rythme de 5% pour l'année 1984. La compétitivité des productions françaises sur le marché international est à ce prix.

Le chômage est actuellement stabilisé sur la crête des deux millions. Ce résultat n'est certes pas suffisant, mais appréciable, compte tenu de la situation des pays voisins. Cette priorité à l'emploi, notamment à l'emploi des jeunes, est et restera une des constantes de l'actuelle législature.

Le déficit du commerce extérieur s'est accentué, notamment à la suite de la relance de la consommation populaire en 1981. Il est incontestable que cette consommation s'est trop portée sur des biens étrangers, par manque de compétitivité des productions françaises.

Le gouvernement, mais aussi les industriels, doivent en convenir et en tirer les enseignements.

Le gouvernement pour sa part, a mis sur pied un « plan de rigueur », comportant trois volets : économique, mais aussi industriel et social.

INVESTIR DANS L'ECONOMIE

L'effort, c'est-à-dire l'épargne demandée aux contribuables (l'impôt sous sa forme actuelle est un instrument imparfait mais

unique pour mesurer le revenu), doit permettre à l'industrie française de réaliser les investissements productifs indispensables

ENCOURAGER L'ENTREPRISE

L'exonération pendant trois ans de tout impôt sur les bénéfices des nouvelles entreprises, liée aux différentes aides que les collectivités consentant aux créateurs d'entreprises, vise à lutter contre ce comportement traditionnel des français plus timides pour entreprendre que leurs partenaires.

REPARTIR L'EFFORT

Rappelons que moins d'un tiers des ménages est concerné par l'emprunt obligatoire et plus d'un tiers des ménages est exonéré de la contribution de 1% au financement des régimes de Sécurité Sociale.

Ce plan annoncé par le gouvernement et qui demande aux plus aisés un effort contributif au redressement de l'industrie française doit être mesuré en comparaison de la rigueur imposée depuis 1974 par la crise économique.

La rigueur en France, c'est le chômage qui touche deux mil-

lions de travailleurs, c'est l'inquiétude qui mine tant d'autres salariés conscients de la fragilité de leur outil de production. Ceux-là sont peu sensibles aux limitations de voyages à l'étranger pendant une saison. La rigueur, c'est l'oisiveté des jeunes contre laquelle le gouvernement lutte par l'instauration de stages nécessairement peu lucratifs. Eux comprennent bien que l'on demande une participation à certains contribuables pour restaurer l'appareil industriel, afin qu'il soit en mesure de leur offrir des emplois stables.

La rigueur, c'est aussi la marginalisation de ce que l'on appelle le quart monde, exclu de notre société en mutation et donc plus sélective.

L'heure n'est plus à discuter de la responsabilité de la situation, mais à y remédier. Depuis deux ans, le gouvernement lutte contre le chômage et personne n'est en droit de dénigrer les résultats obtenus qui ne sont pas seulement mesurables en chiffres. Personne non plus ne peut s'en contenter.

Chacun doit aujourd'hui répondre à l'effort national demandé par le Président de la République.

Le choix du gouvernement était le seul possible. Le protectionnisme aurait entraîné des mesures de rétorsion de nos partenaires qui auraient été insupportables à un moment où la relance économique mondiale semble enfin s'amorcer.

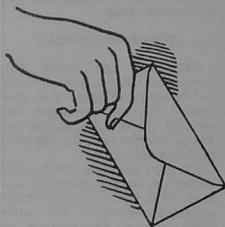
Mais la rigueur, ainsi que l'a rappelé Jacques DELORS n'est pas une politique en soi. C'est un plan. Son efficacité mais aussi sa brièveté dépendent en grande partie de la confiance et de la mobilisation qu'il suscite.

Car ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est le redressement industriel de la France. Le pays a mandaté la gauche pour le mener à bien. Nous avons la volonté et les moyens de réussir pourvu que les Français n'observent pas le changement en spectateurs, mais qu'ils aient eux aussi la volonté d'en être les artisans même et surtout quand la conjoncture impose un effort que le gouvernement a voulu répartir inégalement, c'est-à-dire avec justice.



Elections municipales

SCRUTIN DU 6 MARS 1983



Inscrits	33.169
Votants	25.187
Nuls	786
Exprimés	24.401

ONT OBTENU

Liste Saunier	13.171	53,98%	33 élus
Liste Morin	11.230	46,02%	10 élus



Une nouvelle étape pour accroître la démocratie locale

par Monique LE MINTER, Maire-Adjoint.

LA VIE ASSOCIATIVE

Elle représente à Saint-Brieuc, un incroyable foisonnement d'idées et d'objectifs : culture, sport, éducation populaire, environnement, action sociale, aide humanitaire, tiers-monde, féminisme, habitat, etc... environ 300 associations... aidées par la Ville, sous forme de subventions, de conventions, de contrats.

Reconnaître le fait associatif, le droit d'existence, l'utilité sociale de chaque association, c'est aider affectivement, en fonction des objectifs poursuivis.

Comment promouvoir, encore plus, la vie associative ? Comment rassembler les associations ? Comment introduire dans les associations, les couches sociales les plus défavorisées ? De nombreuses villes ont organisé des « états généraux d'associations », des « foires aux associations », des fêtes des associations, autant d'événements qui ont donné lieu à des rencontres, à des partages d'idées, à une connaissance mutuelle... A nous, tous ensemble, de rechercher tous les moyens concrets du dialogue local et de proposer, si des besoins s'expriment, toute rencontre pouvant renforcer les relations que la Municipalité se doit d'avoir avec les habitants de Saint-Brieuc.

Mais plus qu'une série de recettes, la concertation et la participation sont d'abord un esprit. Et c'est aussi dans un esprit totalement ouvert que le nouveau Conseil Municipal entame son action, avec la volonté, souvent exprimée, de faire un nouveau pas vers une meilleure information réciproque et pour une authentique démocratie locale. Merci pour votre collaboration.

LA VILLE ET SES QUARTIERS

Depuis quelques années, chacun assiste à une prise en compte progressive de la réalité du quartier. Et cette considération correspond bien à des aspirations profondes des habitants et plus positivement, il y a, désormais, dans le thème de quartier, une reconnaissance de la globalité des questions d'aménagement, d'urbanisme ; il en résulte, indiscutablement, un enrichissement dans le processus de décision.

Plusieurs comités de quartier se sont créés durant le mandat précédent. Il fut un temps où l'action collective de quartier se menait plus facilement « contre » quelque chose, que « pour » autre chose, car les intérêts immédiats étaient en jeu. Nous souhaitons que les comités de quartier soient les structures privilégiées pour que tous et chacun, aient prise sur les problèmes qui les concernent, dans le sens de l'intérêt collectif - et qu'une place toute particulière leur soit réservée, car ils sont la meilleure échelle pour travailler ensemble.

Les maisons de quartier ou maisons pour tous, ont été réalisées conformément aux projets de la Municipalité précédente. Aux comités, désormais, de les faire fonctionner et de justifier de leur existence, car elles résultent de demandes et de besoins exprimés « à la base ».

Ne conviendrait-il pas, dans les mois qui viennent, de mettre en place une structure de liaison inter-quartiers ?

L'INFORMATION LOCALE

1) - Le bulletin municipal. L'intérêt réel de la population brioichine pour ce bulletin n'est plus à démontrer. Depuis 1965, année de sa première publication, il n'a cessé de progresser et de s'améliorer et il demeure encore aujourd'hui, l'un des supports essentiels de l'information municipale.

C'est en effet à la Municipalité qu'il incombe d'informer et d'informer c'est expliquer, c'est faire participer : expliquer les réalisations municipales, les objectifs municipaux, les grandes questions de l'heure (urbanisme, P.O.S.), la vie des services municipaux — faire participer : le bulletin doit aussi « servir de support » à l'expression des associations locales.

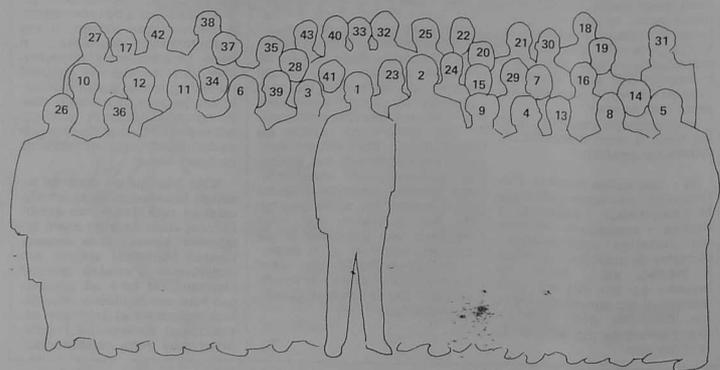
Il conviendra peut-être dans les mois à venir d'accroître le rythme de parution ?...

2) - Les autres moyens d'information : panneaux d'affichage et d'information - plaquettes à thèmes - expositions itinérantes - opération portes ouvertes - réunions de quartiers - réunions à thèmes, etc... Autant de moyens qui ont déjà fait leurs preuves et qui doivent permettre aux Brioichins d'être toujours mieux informés des affaires de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Photo - Delaunay-Rivalan



LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

(SCRUTIN DU 6 MARS 1983)

- 1 - M. SAUNIER Claude, Enseignant
- 2 - M. DOLLO Yves, Député
- 3 - M. QUEMPEL Edouard, Secrétaire
- 4 - Melle LE MINTER Monique, Infirmière-Monitrice
- 5 - M. CLORENNEC Yves, Direct. Ecole Honoraire
- 6 - M. BOQUEN Romain, Cadre Commercial
- 7 - M. FRABOULET Michel, Professeur
- 8 - M. GALAUP Jacques, Professeur Agrégé
- 9 - M. LE FAUCHEUR Jean, Retraité
- 10 - Mme TRABUT Françoise, Professeur Agrégé
- 11 - M. GACEL André, Directeur d'Association
- 12 - M. BOUGAULT Emile, P.E.G.C.
- 13 - Mme BOUSQUET Danièle, Professeur
- 14 - M. CHAUVEAU Raymond, Retraité
- 15 - M. LOGUILLARD Sylvain, Principal C.E.S. Honoraire
- 16 - Mme JACOB Marie, Institutrice Honoraire
- 17 - M. PRUAL Jean, Retraité
- 18 - M. LE JEUNE Guy, Technicien Supérieur
- 19 - Melle LE FLOHIC Cécile, Chef de Service Commerce
- 20 - Mme CADORET Annick, Employée de Bureau
- 21 - M. TANVEZ André, Mécanicien S.N.C.F.
- 22 - M. PRIGENT Jean-Claude, Employé de Commerce
- 23 - M. LE GUELLEC Roger, Enseignant
- 24 - M. PIAN Eugène, Ingénieur
- 25 - M. HELARD Maurice, Artisan
- 26 - Mme LE NEGARET Monique, Employée Sécurité Sociale
- 27 - M. LE BERE Jean-Guy, Professeur de Collège
- 28 - Mme TROVEL Micheline, Sans Profession
- 29 - Mme BOMMERT Marie-France, Secrétaire
- 30 - Docteur BREMONT Michel, Médecin
- 31 - M. MAUDUIT Gérard, Technicien
- 32 - M. CHAVIN-COLLIN Gilles, Formateur
- 33 - M. GUILLOTO Gilles, Employé à la C.A.F.
- 34 - Mme LE MOT Madeleine, Sans Profession
- 35 - M. RAULT René, Verrier d'Art
- 36 - Mme CREPEL Marie, Employée de Commerce
- 37 - M. MORIN Jean-Pierre, Avocat
- 38 - M. DE KERRAOL Bernard, Ecrivain
- 39 - M. PLUSQUELLEC Sylvain, Cadre Agro-Alimentaire
- 40 - M. BOURHIS Jacques, Cadre du Bâtiment
- 41 - Mme BEURRIER Geneviève, Sans Profession
- 42 - M. GAUDU Charles, Agent Général d'Assurances
- 43 - M. JONCOUR Bruno, Secrétaire Administratif des Affaires Sanitaires et Sociales



Claude SAUNIER
Maire
Conseiller Général
Conseiller Régional

Reçoit le mercredi matin
et le samedi matin
sur rendez-vous

LA MUNICIPALITE

ADJOINTS DELEGUES POUR EXERCER LES FONCTIONS DE
MAIRE, EN CE QUI CONCERNE LES AFFAIRES ET SERVICES
MUNICIPAUX CI-DESSOUS DESIGNES :

	<p>ECONOMIE ET EMPLOI Yves DOLLO 1^{er} Adjoint Samedi de 10 h à 12 h</p>	Zones industrielles et artisanales - Commerce - Artisanat - Liaisons routières, ferroviaires, aériennes, maritimes - Emploi et réinsertion.
	<p>SPORTS Edouard QUEMPEL 2^e Adjoint Mardi de 10 h à 12 h</p>	Relations avec les clubs - Manifestations et équipements sportifs.
	<p>DEMOCRATIE LOCALE INFORMATION ET VIE ASSOCIATIVE Monique LE MINTER 3^e Adjoint Vendredi de 10 h à 12 h Samedi tous les 15 jours de 10 h à 12 h</p>	Relations avec les Associations - Information municipale - Documentation - Publicité.
	<p>ENSEIGNEMENT Yves CLORENNEC 4^e Adjoint Mardi de 10 h à 12 h</p>	Caisse des Ecoles - Centres aérés d'été - Oeuvres périscolaires - Relations avec établissements scolaires.
	<p>FINANCES Romain BOQUEN 5^e Adjoint Samedi de 9 h à 11 h et sur rendez-vous</p>	Préparation et exécution du budget - Recettes et dépenses de la Ville - Subventions - Emprunts - Comptabilité - Informatique - Affaires immobilières - Achats et marchés.

	<p>URBANISME ET COOPERATION INTERCOMMUNALE Michel FRABOULET 6^e Adjoint Samedi de 10 h à 12 h</p>	Urbanisme - Zones d'habitation - Logement - Grands équipements - Permis de construire - Coopération intercommunale.
	<p>ACTION CULTURELLE Jacques GALAUP 7^e Adjoint Mercredi de 10 h à 12 h</p>	Beaux-Arts - Musée - Bibliothèque municipale - M.J.C. - Ecole Nationale de Musique - Ecole Municipale de Dessin - Relations avec le C.A.C. - Manifestations et équipements culturels.
	<p>SANTE ET ACTION SOCIALE Jean LE FAUCHEUR 8^e Adjoint Jeudi de 9 h à 12 h Samedi tous les 15 jours de 9 h à 12 h</p>	Aide sociale légale et facultative - O.R.P.A.B. - Restaurant Social - Service d'aide ménagère à domicile - Centre de soins municipal - Foyers-Logements - Handicapés - Dimanche plein air.
	<p>ACTION SOCIALE ET ENFANCE Françoise TRABUT 9^e Adjoint Mercredi de 10 h à 12 h</p>	Aide sociale légale et facultative - Aide sociale à l'enfance - Crèche - Centres sociaux - Vaccination - Protection sanitaire - Centres aérés du mercredi et petites vacances - Milieu ouvert.
	<p>TRAVAUX André GACEL 10^e Adjoint Mardi de 10 h à 12 h</p>	Travaux - Voirie - Eclairage public - Répurgation - Bâtiments communaux et travaux divers - Eau et assainissement - Espaces verts et environnement.
	<p>PERSONNEL Emile BOUGAULT 11^e Adjoint Vendredi de 15 h à 16 h 30</p>	Personnel - Etat-Civil - Cimetières - Elections - Recensement de la population - Affaires militaires.
	<p>REGIES ET SERVICES CONCEDES Danielle BOUSQUET 12^e Adjoint Mardi de 15 h à 16 h 30 Vendredi de 14 h 30 à 16 h</p>	Régies - Centre de Sécurité et de Secours - Foires et Marchés - Abattoir - Pompes Funèbres - Camping - Terrain des Nomades - Transports Urbains - Bains-Douches - Stationnement - Police Municipale.

LES COMMISSIONS

*Le Maire est, de droit,
Président de toutes les commissions
où siègent également les Adjointes.
Le Maire peut se faire représenter aux séances.*

COMMISSION ECONOMIE ET EMPLOI		M. DOLLO, 1 ^{er} Adjoint M. BOQUEN, Maire-Adjoint, Mme BOUSQUET, Maire-Adjoint, Melle LE FLOHIC, MM. HELARD, TANVEZ, LE BERE, LE GUELLEC, GUILLOTO, MORIN, PLUSQUELLEC.
COMMISSION DES SPORTS		M. QUEMPEL, Maire-Adjoint, M. GALAUP, Maire-Adjoint, MM. LOGUILLARD, PRIGENT, HELARD Mme JACOB, M. TANVEZ, Mme LE NEGARET, MM. BOURHIS, GAUDU.
COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE, INFORMATION ET VIE ASSOCIATIVE		Melle LE MINTER, Maire-Adjoint, M. DOLLO, Maire-Adjoint, Mmes BOMMERT, CADORET, JACOB, TROVEL, MM. MAUDUIT, CHAVIN- COLLIN, GUILLOTO, Mme BEURRIER, M. RAULT.
COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT		M. CLORENNEC, Maire-Adjoint, Mme TRABUT, Maire-Adjoint, MM. CHAUVEAU, LOGUILLARD, Mmes JACOB, BOMMERT, MM. LE BERE, LE GUELLEC, Mme BEURRIER, M. GAUDU.
COMMISSION DES FINANCES		M. BOQUEN, Maire-Adjoint, M. CLORENNEC, Maire-Adjoint, M. BOUGAULT, Maire-Adjoint, MM. CHAUVEAU, LE JEUNE, Mme TROVEL, MM. MORIN, PLUSQUELLEC, de KERRAUL.
COMMISSION DE L'URBANISME ET DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE		M. FRABOULET, Maire-Adjoint, M. LE FAUCHEUR, Maire-Adjoint, M. GACEL, Maire-Adjoint, Mme BOUSQUET, Maire-Adjoint, MM. PIAN, MAUDUIT, LE GUELLEC, MORIN, BOURHIS, RAULT.
COMMISSION D'ACTION CULTURELLE		M. GALAUP, Maire-Adjoint, Melle LE MINTER, Maire-Adjoint, M. BREMONT, Melle LE FLOHIC, MM. LOGUILLARD, TANVEZ, Mme TROVEL, M. LE GUELLEC, Mme BEURRIER, M. de KERRAUL.

COMMISSION SANTE ET ACTION SOCIALE		M. LE FAUCHEUR, Maire-Adjoint, Melle LE MINTER, Maire-Adjoint, M. BREMONT, Mme CADORET, M. PRUAL, Mme LE NEGARET, M. GUILLOTO, Mme LE MOT, M. JONCOUR.
COMMISSION ACTION SOCIALE ET ENFANCE		Mme TRABUT, Maire-Adjoint, M. LE FAUCHEUR, Maire-Adjoint, Mmes BOMMERT, CADORET, LE NEGARET, MM. LE BERE, CHAVIN- COLLIN, Mmes LE MOT, CRESPEL.
COMMISSION DES TRAVAUX		M. GACEL, Maire-Adjoint, MM. LE JEUNE, HELARD, Melle LE FLOHIC, MM. PRIGENT, PIAN, MAUDUIT, CHAVIN-COLLIN, BOURHIS, RAULT.
COMMISSION DU PERSONNEL		M. BOUGAULT, Maire-Adjoint, M. BOQUEN, Maire-Adjoint, M. LE FAUCHEUR, Maire-Adjoint, MM. LE JEUNE, PRIGENT, TANVEZ, PRUAL, JONCOUR, PLUSQUELLEC.
COMMISSION DES REGIES ET SERVICES CONCEDES		Mme BOUSQUET, Maire-Adjoint, M. GACEL, Maire-Adjoint, M. BOUGAULT, Maire-Adjoint, MM. CHAUVEAU, BREMONT, PIAN, PRUAL, JONCOUR, Mme CRESPEL, M. DE KERRAUL.

Délégués auprès des organismes locaux

Délégués auprès du Conseil d'Administration de l'Office d'Action Culturelle : M. SAUNIER, Maire, M. GALAUP, Maire-Adjoint, Mme TRABUT, Maire-Adjoint, Melle LE FLOHIC, M. BREMONT, Mme TROVEL, Mme BEURRIER, M. de KERRAUL.	Délégué au Conseil Culturel de Bretagne : M. LOGUILLARD. Délégué à l'Agence Technique Régionale : M. GALAUP, Maire-Adjoint.
Délégués auprès de l'Office Municipal des Sports : M. QUEMPEL, Maire-Adjoint, Mme JACOB, MM. PRIGENT, LOGUILLARD, LE BERE, GAUDU, BOURHIS.	Déléguée aux comités de quartier : Melle LE MINTER, Maire-Adjoint.
Délégués au Conseil d'Administration de l'Office des Personnes Agées : M. SAUNIER, Maire, M. LE FAUCHEUR, Maire-Adjoint, Mme TRABUT, Maire-Adjoint, MM. BREMONT, LE JEUNE, PRUAL, Mme LE MOT.	Délégués auprès du Conseil d'Administration de l'Office Public Municipal d'H.L.M. : M. AUDIGOU, M. GACEL, Maire-Adjoint, MM. PRUAL, CHAVIN-COLLIN, BOURHIS.
Délégués auprès du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier : M. SAUNIER, Maire, MM. BREMONT, TANVEZ.	

EXTRAITS DES INTERVENTIONS DU MAIRE ET DES RESPONSABLES DES DIVERS GROUPES LORS DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL, LE 13 MARS 1983



Monsieur SAUNIER, Maire.

Mesdames, Messieurs,
mes chers Collègues,

...A l'instant où je reçois la lourde charge de Maire de Saint-Brieuc, j'espère simplement, mais ardemment, être digne de votre confiance et de celle des Briochins.

Au cours des six prochaines années, je m'efforcerai de servir au mieux les intérêts de notre ville et de ses habitants, comme j'ai essayé de le faire pendant 12 ans.

Dimanche dernier, les Briochins ont à la fois approuvé le bilan de la Municipalité sortante, choisi un programme d'action pour l'avenir et désigné une équipe pour l'appliquer.

Mais, au-delà de la dimension locale du scrutin, le choix fait par les électrices et les électeurs de Saint-Brieuc est un choix politique : celui de la fidélité à l'union de la gauche.

En 1977, à l'heure de son élection, dans des circonstances qui n'avaient pas permis le maintien de cette union, Yves Le Foll, regrettant «l'incident de parcours qui nous sépare» manifestait l'espoir de voir se reconstituer l'union de toutes les forces de gauche.

Six années plus tard, voilà qui est fait puisque sont réunis au sein de la majorité de notre Conseil Municipal, Socialistes, Communistes, Radicaux de Gauche, membres du P.S.U. et de l'U.D.B.

Je dois dire que je ressens comme un grand honneur de militant socialiste, dont l'engagement permanent a été celui de l'unité, d'être le Maire désigné par l'ensemble des forces de gauche de Saint-Brieuc.

Je ne peux m'empêcher d'évoquer en cet instant une tradition fondée par Antoine Mazier, Eugène Rahuel et Edouard Prigent et poursuivie par Yves Le Foll.

Mais si je dois les responsabilités qui m'échoient aujourd'hui à la conviction, à l'engagement, au militantisme de celles et de ceux qui se sont engagés dans le combat de la gauche, dès ce jour, dès cet instant, je me considère comme le Maire de tous les Briochins.

C'est la raison pour laquelle je me félicite, après Yves Le Foll et nos collègues Chauveau et Bougault, que la nouvelle loi électorale permette à la minorité d'être représentée au sein du Conseil Municipal. Il s'agit là d'une avancée réelle de la démocratie.

Et c'est aussi parce que je me considère comme le Maire de tous les Briochins que je tiens à assurer la minorité qu'elle trouvera toujours auprès de la majorité le meilleur accueil.

Le respect de la démocratie s'ajoutant à une bonne volonté partagée nous permettra d'agir ensemble au mieux des intérêts de notre commune et dans le respect des convictions de chacun.

J'ajoute, en particulier à la majorité qui m'a honoré de sa confiance, ma ferme volonté de travailler avec l'équipe qui a permis la victoire dans le meilleur esprit de collaboration, de liberté et de démocratie.

Il est clair que cette équipe qui va avoir en charge les affaires de la cité pendant six ans, s'appuiera, comme par le passé, sur les services municipaux dont le dévouement n'est plus à démontrer. La collaboration la plus étroite entre élus et fonctionnaires va donc se poursuivre même si nous devons inventer ensemble de nouvelles méthodes de travail.

La nécessité du changement vient de l'évolution même de la réalité, des problèmes, de la vie.

Mais notre intention, c'est bien de maintenir le cap qui a été suivi jusqu'à présent par Yves Le Foll et de continuer à donner, à travers de notre action quotidienne, une réalité aux grands principes de justice, de liberté et de démocratie qui sont au cœur de notre projet.

Je ne vous imposerai pas la lecture fastidieuse de notre programme. La majorité d'entre vous le connaît pour en avoir assuré la rédaction, et la minorité, j'en suis sûr, en a pris connaissance au cours de ces dernières semaines.

Cependant, sans entrer dans le détail, il me semble nécessaire de dire que dorénavant les grands problèmes qui se posent, et dans les domaines les plus divers : l'habitat, les transports, les loisirs, etc... ne peuvent trouver de solution que dans le cadre de l'agglomération briochine.

En second lieu, au moment où vont s'engager les réflexions préliminaires au IX^e Plan, les élus briochins doivent saisir l'occasion pour lancer des propositions et poser publiquement la question de la complémentarité des villes et des campagnes en matière de développement économique au niveau du département et au niveau de la région.

Au cours des années passées, un travail considérable a été accompli dans tous les domaines. Chacun peut le constater. Mais la tâche qui nous attend, et Yves Le Foll nous l'indiquait il y a quelques instants, est encore impressionnante. Les besoins sont immenses, dans tous les domaines, et les projets ne manquent pas.

Il nous reste à les réaliser, il nous reste à tenir nos engagements. Nous en avons les uns et les autres la ferme volonté et je suis persuadé que nous y parviendrons ensemble, avec et pour les Briochins, pour que vive et se développe notre Ville, SAINT-BRIEUC.



Monsieur BREMONT pour le Parti Socialiste

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Le début d'une nouvelle mandature est un moment solennel, émouvant, mais aussi important de la vie politique locale.

Pour nous, socialistes, c'est d'abord l'instant de saluer amicalement et avec nostalgie nos camarades qui ont voyagé avec nous pendant 6 ans, voire beaucoup plus, et qui restent sur le qual. La séparation n'est pas

facile, mais elle s'atténue de par la satisfaction du travail bien fait et parce que, élus et non élus, nous sommes et restons tous des militants au même titre.

Puisque je parle de militants, je voudrais faire mention spéciale de deux d'entre eux :

Jeanne MAZIER qui quitte le Conseil après 16 ans de bons, loyaux et dévoués services. Nous lui disons ici toute notre chaleureuse affection et notre gratitude pour le chemin qu'elle nous a montré durant toute sa vie militante.

Yves LE FOLL. Nous savons tous ce que nous lui devons, ce que notre ville lui doit, je ne rajouterai que peu de choses : son courage, son sens aigu de la justice, sa rigueur morale n'ont d'égal que son sens militant. Maire dans sa ville, militant parmi les militants.

Quelle leçon, quelle école pour nous tous. Merci, simplement, Yves LE FOLL, et à demain pour la poursuite du combat politique.

Les hommes changent, les équipes se renouvellent, mais les choix politiques persistent.

En votant à 54% pour la gauche unie, les Briochins ont manifesté clairement leur confiance.

Confiance au parti socialiste. Faut-il rappeler que Saint-Brieuc a voté en majorité pour François MITTERRAND, Président de la République, pour Yves DOLLO, Député, pour Claude SAUNIER, Yves DOLLO, Jean-Luc BOMMERT, Conseillers Généraux de notre Ville.

Confiance en l'unité de la gauche.

Je voudrais saluer nos camarades du P.C.F., de l'U.D.B., du P.S.U., du M.R.G. Notre unité n'est pas de circonstance. Basée sur un contrat de majorité, dans l'esprit qui conduit le gouvernement d'union de la gauche depuis 2 ans, elle préserve les sensibilités de chaque parti, tout en assumant l'unité de gestion à laquelle nous sommes et serons très attachés.

Confiance en une politique de gauche. Bien sûr tout ne va pas aussi vite que nous le voudrions, bien sûr la crise économique mondiale freine nos projets, mais que de choses réalisées depuis le 10 mai 1981. La gauche tient ses promesses.

Faut-il rappeler que les 2/3 des propositions du candidat MIT-

TERRAND se sont concrétisés ou sont en voie de réalisation en 23 mois.

Je n'oublierai pas nos collègues de l'opposition. C'est l'honneur du gouvernement de la gauche d'avoir en 23 mois réussi cette avancée démocratique de permettre aux minorités d'entrer dans les conseils municipaux, ce que les gouvernements de droite avaient su défaire en 23 ans de règne sans partage.

Pas de liberté sans démocratie, c'est ça aussi le gouvernement de la gauche.

Nous sommes décidés aussi à demander à nos collègues de la minorité leur contribution au travail municipal, dans le respect de chacun, sans qu'ils puissent attendre cependant aucune concession sur nos principes politiques.

Monsieur BREMONT termine son intervention par deux appels :

— le 1^{er} destiné à l'ensemble du personnel municipal pour qu'il continue à travailler avec dévouement, avec conscience comme dans le passé, avec les élus, pour le bien des Briochins.

— Le 2^e adressé aux habitants de Saint-Brieuc : qu'ils sachent mettre en œuvre cette démocratie locale que les élus appellent de leurs vœux.



Monsieur LE BERE pour le Parti Communiste

Le 6 mars 1983, les électeurs briochins ont accordé leur confiance à ceux qui, en vingt et un ans ont fait de Saint-Brieuc une ville moderne. En même temps,

Ils ont affirmé leur volonté de voir la gauche, au plan national, continuer dans la voie du changement.

Ils apprécient les mesures prises depuis vingt mois : la retraite à soixante ans, la semaine de 39 heures, la cinquième semaine de congés payés, l'élargissement des droits des travailleurs, etc...

Toutes choses que la droite veut annuler...

Il y a donc à nouveau onze élus communistes à Saint-Brieuc aux côtés d'autres hommes et femmes de gauche. L'électorat qui a déjà vu les communistes à l'œuvre au conseil municipal de Saint-Brieuc ne s'est pas laissé impressionner par la tonalité fortement anti-communiste de la campagne de nos adversaires...

Les élus communistes auront pour objectif de contribuer à la mise en œuvre d'une gestion municipale toujours plus sociale, toujours plus démocratique.

Comme ils le font au gouvernement, au bureau du conseil général, ils observeront la solidarité de gestion tout en exprimant leur propre sensibilité caractérisée en particulier par les liens étroits existants entre eux et les travailleurs, entre eux et les couches sociales les plus défavorisées.



Monsieur GALAUP
pour le Parti Socialiste Unifié

«...La vocation commune des mouvements qui forment la gauche n'est pas de gérer le capitalisme mieux que les patrons, elle est de promouvoir un ordre social plus juste. Or, de même

que les mentalités sociales se forment dès la famille et l'école, l'organisation sociale dans son aspect politique et administratif commence à la commune.

L'action sociale peut et doit donner le sens de la fraternité. L'action culturelle peut et doit former l'esprit critique. L'organisation de la cité et les interventions économiques peuvent et doivent donner la priorité au respect des hommes, de l'environnement et des équilibres naturels, le respect de l'argent n'intervenant que pour proportionner nos initiatives aux ressources fiscales encore trop modestes des collectivités locales...».



Monsieur GUILLOTO
pour le Mouvement des Radicaux de Gauche

Oui à la diversité.
Oui à la commune citoyenne.

Une équipe victorieuse : la Gauche Unie.

Son chef de file : le nouveau Maire, Claude SAUNIER.

Toutes les sensibilités de gauche représentées, à travers leur diversité et leur idéal commun de justice sociale et de mieux-être.

Une opposition présente au sein même du conseil municipal de par la loi nouvelle voulue par le gouvernement de la Gauche.

Une loi de décentralisation richement démocratique.

Des responsabilités et des libertés accrues pour toutes les communes.

Des communes devenues majeures donc citoyennes.

C'est là qu'est le changement et avec Pierre MENDES-FRANCE les Radicaux de Gauche peuvent dire «La démocratie n'est efficace que si elle existe partout».

Alors oui à une commune d'avenir.

Oui à une commune d'espérance, avec toute la Gauche Unie sous la conduite de Claude SAUNIER.



Monsieur LE GUELLEC
pour l'Union Démocratique Bretonne

Saint-Brieuc bénéficie d'un environnement privilégié, la mer, les vallées de verdure et d'eaux vives... mais la Bretagne est sous développée. Trouver un juste équilibre entre la protection de la nature et l'industrialisation nécessaire est une priorité pour assurer l'avenir de chaque briochin.

La «crise» frappe les travailleurs bien plus durement en Bretagne qu'ailleurs. Il nous faut poursuivre une politique sociale dynamique pour compenser les injustices de la fortune et favoriser la prise de responsabilité. Vers un socialisme qui reste à construire.

Bretonnants et gallésants sont nombreux dans notre ville et beaucoup de briochins sont d'origine rurale. Notre politique culturelle doit intégrer nos racines diverses. Pour que chacun harmonise sa vie d'aujourd'hui aux richesses de notre passé.

Pendant que le Centre Ville en concentrant commerces et bureaux perdait ses habitants, la périphérie se peuplait de cités

dortoirs sans beaucoup de vie. Il reste à élaborer un urbanisme plus humain qui, à la nécessaire rénovation du Centre associe la revitalisation du reste de la ville. Pour que chacun se sente bien dans son quartier.

Alors seulement Saint-Brieuc sera la ville de chaque Briochin.



Maître MORIN
pour l'Opposition

...Aujourd'hui l'opposition entre au Conseil Municipal et y sera représentée par dix conseillers municipaux, ce qui repré-

sente le maximum de ce qu'une opposition pouvait espérer en application de la nouvelle législation. Ces dix conseillers, comme l'ensemble de la liste que nous avons présentée, sont représentatifs de toutes les composantes de l'opposition unie : R.P.R., U.D.F., C.N.I. et non inscrits. Ils agiront au sein du Conseil dans le cadre d'un groupe de l'opposition unie, comme ils l'ont fait durant la campagne électorale et bien entendu sans que cela puisse faire obstacle à ce que l'une ou l'autre des formations politiques puisse, à l'occasion de tel ou tel projet, faire valoir sa spécificité sans aucunement remettre en cause l'unité du groupe.

Cette opposition s'exercera dans le cadre démocratique, c'est-à-dire avec vigilance, vigueur, mais aussi avec loyauté, dans le respect des institutions municipales et toujours au niveau des idées et des actions à mener, mais jamais au niveau des hommes...

...Vous êtes l'exécutif, nous sommes le pouvoir de contrôle et de propositions et soyez assurés que ce pouvoir de contrôle et de propositions nous l'exercerons pleinement avec dignité certes, mais aussi avec fermeté et vigueur si cela s'avère nécessaire...

...A l'aube de cette nouvelle étape de la vie municipale briochine qui va représenter un bouleversement complet par rapport aux étapes antérieures, nous estimons qu'il était souhaitable que l'opposition marque à cette occasion, je le répète sans aucune ambiguïté au plan politique, et chacun, je pense, le comprendra, sa volonté d'œuvrer avec fermeté, et vigueur, au développement de cette ville et au bien-être de tous ses habitants.



ELARGISSEZ VOS HORIZONS EN ACCUEILLANT UN JEUNE ETRANGER

100 jeunes venant du monde entier arriveront en août 1983 afin de passer une année scolaire complète dans une famille française et suivre des cours dans un lycée en première ou terminale. Ces jeunes ont entre 16 et 18 ans, ils désirent vivre la vie d'un adolescent français de leur âge dans une famille aux habitudes et coutumes différentes.

L'accueil est bénévole, ces jeunes ne sont pas des étudiants au pair, ni des touristes, mais ils souhaitent vraiment devenir un enfant de plus dans votre famille, le frère ou la sœur de vos enfants pendant un an.

Ils vous apporteront leur connaissance de leur pays d'origine, leur affection, vous feront partager leurs découvertes et vous permettront peut-être de découvrir votre propre pays et environnement d'un oeil neuf !

La famille d'accueil et les jeunes sont suivis pendant toute la durée du séjour par des comités de bénévoles répartis sur toute la France. L'association donne de l'argent de poche aux jeunes chaque mois et prend en charge tous les frais médicaux, à l'exception des frais dentaires et d'oculistiques.

Si une telle expérience vous tente, contactez AFS VIVRE SANS FRONTIERE, 69 rue de Rochechouart 75009 PARIS OU 36, cours Verdun - 69003 LYON.

Après que le conseil municipal
ait conféré l'honorariat à M. Yves Le Foll,
M. Claude Saunier lui remet la médaille de vermeil
de la ville de Saint-Brieuc

■ ■ ■



Monsieur le Maire,

Il est des circonstances où les mots sont impuissants pour exprimer les pensées et les sentiments.

Il conviendrait sans doute qu'en cet instant, je prononce un discours qui soit à la hauteur de vos mérites. Ce discours serait, à coup sûr, très largement insuffisant. Aussi, je vais me contenter de quelques mots très simples, mais dont je peux vous assurer qu'ils sont sincères.

Ces mots qui vous décrivent, Monsieur le Maire, ces mots qui expriment le mieux le sens de votre action, vous les avez souvent entendus. Fermeté, volonté, détermination : c'est votre caractère. Mais aussi pour ceux qui vous connaissent le mieux, pudeur, sensibilité, simplicité dans la vie de chaque jour. Lucidité, logique, finesse, rigueur de la pensée et de l'expression, capacité de travail hors du commun, dévouement inébranlable, honnêteté irréprochable.

Il me faudrait encore des lignes et des lignes, des pages et des pages. Le tableau ne serait jamais complet.

Aussi je crois traduire le sentiment de ceux qui vous entourent aujourd'hui, et au-delà, de l'ensemble de la population de Saint-Brieuc, en vous remerciant très chaleureusement pour ce que vous avez fait pour votre ville.

Il y a une semaine, après l'annonce des résultats de Saint-Brieuc, j'ai cru pouvoir dire dans cette salle que la victoire de la liste que vous souteniez était sans doute la meilleure récompense que les Briochins pouvaient vous offrir. Je pensais alors au militant socialiste que vous n'avez jamais cessé d'être.

Aujourd'hui, c'est un bien modeste témoignage de reconnaissance que je vous présente au nom du Conseil Municipal, au nom de la population de Saint-Brieuc.

Permettez-moi encore deux mots. D'abord, Monsieur le Maire, sachez que cette mairie, où vous avez tant travaillé, vous sera toujours ouverte et que vos conseils éclairés y seront bien accueillis.

En second lieu, au moment où vous vous engagez volontairement sur le chemin d'une retraite bien méritée, je voudrais associer à nos vœux de bonheur et de santé votre famille dont je sais qu'elle vient de s'agrandir. Il y a quelques jours, et en particulier Madame LE FOLL qui vous a apporté en permanence un soutien aussi ferme que discret.

Ma seule ambition, au moment où le choix des Briochins me conduit à vous succéder, c'est de mettre mes pas dans les vôtres et d'exercer mes nouvelles fonctions aussi bien que vous l'avez fait vous-même pendant de si longues années.

Encore une fois, pour l'exemple que vous avez donné, pour le travail que vous avez fourni, veuillez recevoir un présent bien insuffisant et bien modeste, cette médaille de Vermeil de la Ville de SAINT-BRIEUC.

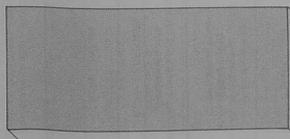
Claude SAUNIER, Maire.



Les Chefs des Services Administratifs et Techniques



de gauche à droite: M. Le Brazidec, Directeur Général Adjoint - M. Hingant, Secrétaire Général Adjoint - M. Andrieux, Directeur Général des Services Techniques - M. Deklunder, Secrétaire Général de la Mairie - M. Raoul, Directeur Général Adjoint.



SERVICES ADMINISTRATIFS

Pierre DEKLUNDER
Secrétaire Général

Francis HINGANT
Secrétaire Général Adjoint

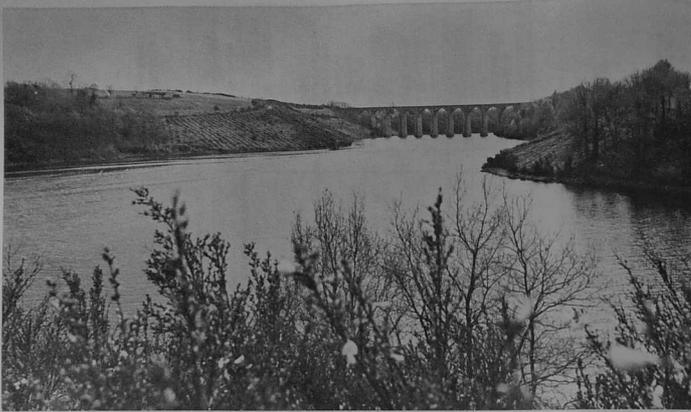
<p>Direction des Affaires Sociales Jean-Louis SCRIER Directeur de Service Administratif</p> <p>Constitution des dossiers d'aide sociale</p> <p>Action sociale en faveur des familles et personnes âgées</p> <p>Bureau municipal d'hygiène Docteur ROY Renée PERENNES</p> <p>Crèche familiale Agnès BOUGEARD</p> <p>Restaurant social - Evénementiel Club de personnes âgées Gilbert FERNANDEZ</p> <p>Logement-foyer Garnigoin Jean-Pierre FRAVAU Logt.-foyer Vau Gicquel Daniel MARTINEAU</p>	<p>Direction des Affaires Immobilières Michel LAURENT Directeur de Service Administratif</p> <p>Urbanisme opérationnel Sembrerie - Publicité Françoise DANIEL</p> <p>Acquisitions et aliénations de terrains et d'immeubles</p> <p>Gestion du patrimoine Loyers communaux</p> <p>Fichier immobilier</p> <p>Relations avec les sociétés d'économie mixte</p> <p>Etat-civil Ariette LUCIENNE</p>	<p>Direction des Services à caractère industriel et commercial Michel LAUDRIN Directeur de Service Administratif</p> <p>Stationnement Police municipale</p> <p>Foras et marchés Terrain de camping</p> <p>Transports urbains</p> <p>Terrain des nomades</p> <p>Abattoir René DOMEON</p> <p>Pompes funèbres Narcisse GUEGAN</p>	<p>Direction des Affaires Générales Jean-Louis SCRIER Directeur de Service Administratif</p> <p>Secrétariat général Fêtes et cérémonies Duplication - Photocopie</p> <p>Préparation des délibérations Journées municipales Marie HERMANN</p> <p>Jumelage Armel RAULT</p> <p>Affaires culturelles Relations avec les associations Pierre FENARD</p> <p>Documentation Yvonne JAFFRAIN Archives Christiane LE CORVEC</p> <p>Assurance et contentieux</p>	<p>Direction des Affaires Sociales Robert LOGEAT Directeur de Service Administratif</p> <p>Personnel Madelaine BLANCHARD</p> <p>Comptabilité Claudine MORIN</p> <p>Service des marchés Alain PRIQUO</p> <p>Etablissement, exécution des budgets</p> <p>Emprunts - Subventions</p> <p>Paie du personnel Yvette ROLLAND</p>	<p>Elections - Enseignement Jean LE BORGNE</p> <p>Informatique Joseph LECOCQ</p> <p>Impression - Reliure Bulletin municipal Marcel GAUTHIER</p> <p>Centre de secours Commandant ROUVRAIS</p> <p>Bibliothèque municipale Nicole MEYER</p> <p>Musée Pascale ADAMSSON</p> <p>Caisse des écoles Janine DEKLUNDER</p>
--	---	---	--	--	---

SERVICES TECHNIQUES

DIRECTION : Lucien ANDRIEU, Directeur Général des Services Techniques Municipaux
Michel LE BRAZIDEC, Directeur Général Adjoint - Service Général - Etudes - Travaux Neufs
Lucien RAOUL, Directeur Général Adjoint - Voirie - Parc Automobile - Régurgation

SECRETARIAT : Mithilde SAINT-GRICQ, Rédactrice
Entrée des Bureaux : Rue Henri Servain

ARCHITECTURE URBANISME	VOIRIE - NETTOIEMENT REPURGATION - PARC AUTOMOBILE	EAU - ASSAINISSEMENT	BATIMENTS COMMUNAUX	PLAN	JARDINS ESPACES VERTS
<p>Patrick MOREL Architecte en Chef</p> <p>Adjoint technique chef Serge BOITREL Surveillance de la division de chantiers</p> <p>Affaires générales Adjoint technique chef Georges MARCHE Comptabilité de crédits Yvon BOUTIN Urbanisme - Projets opérationnels</p> <p>Adjoint technique chef Alain Guy HERVE Projets et avant-projets d'architecture</p>	<p>Lucien RAOUL Ingénieur Divisionnaire</p> <p>Ingénieur subdivisioinaire Eclairage public Signalisation Parc automobile Adjoint technique chef Philippe PRIGENT Zones d'habitations neuves - SEMAEB Roland GODET Bureau d'études Droits de voirie</p> <p>Adjoint technique Alain LE RIGOLEUR Travaux voirie Chantiers</p> <p>Adjoint technique chef François MORVAN Adjoint technique principal Yves BATAFD Régurgation - Nettoiement Urbanisme - Nettoyement des ordures</p> <p>Adjoint technique chef Bernard JAFFRAIN Héro ATPEPE Parcs - Automobile Génie Mécanique</p>	<p>Jean-Louis SCRIER Ingénieur Divisionnaire</p> <p>EAU Adjoint technique chef et adjoints techniques Jean-Claude MOUSAN Qualité de l'eau Barrages - Usines Marsennek-JACOB Analyse des eaux Surveillance de la qualité de l'eau</p> <p>Adjoint technique chef et adjoint technique Serge TEFFO Barrage - Chantiers Micro-centrales</p> <p>Assainissement Jean TREVEUR Yvonnick ARTHUR Travaux - Usines de traitement des eaux Ouvrages divers</p> <p>René LEVEE Chantiers</p>	<p>Jean-Loïc SILVESTRE Ingénieur Subdivisionnaire</p> <p>Adjoint technique chef Adjoint à l'ingénieur subdivisioinaire Adjoint technique Nicolas LE BRETON Chauffage - Economies Travaux à l'entreprise</p> <p>Désaigle BOUCHE Electricité Travaux divers Rédacteur principal Louis HAMON Comptabilité</p> <p>ATELIERS - MAGASINS Chantier de la Cordière Boulevard Hobbe</p>	<p>Jean CABARET Ingénieur Subdivisionnaire</p> <p>Adjoint technique Daniel MEHEUST Chef de travaux Jean-Claude BÉHEN Permis de construire Lotissements Cadastré Fichier des immeubles</p> <p>Entrée rue Vicairie</p>	<p>Danièle POURBAIX Ingénieur Subdivisionnaire</p> <p>Adjoint technique chef Serge BOITREL Adjoint technique Pascale LE ROY Jardins Squares Promenades Terrains Cimetière</p> <p>ATELIERS - BUREAUX MAGASINS ET SERRES Pont de Toupin et Ville Jouha</p> <p>Francis BOUSSQUET Service des Sports</p>



l'eau à saint-Brieuc

par André GACEL, Maire-Adjoint.

et Lucien ANDRIEUX, Directeur Général des Services Techniques.

même à beaucoup d'activités dans la région. Barré à Saint-Barthélémy, il constitue une réserve de 7.500.000 m³ d'eau qui, traités, permettent de donner de l'eau potable aux Briochins et aux Ploufragannais, sans parler de l'appoint pour le Syndicat du Goëlo et le Syndicat du Tertre de Montaurin. La Ville de Piérin, alimentée elle-même par le Gouët presque au fil de l'eau, n'est pas tributaire de cette réserve, mais située à l'aval du point de pollution était également terriblement intéressée par l'évolution de la pollution.

Heureusement, il y a eu plus de peur que de mal, mais la rapidité relative des analyses a



Un simple incident dans le fonctionnement d'une installation dans une entreprise locale a mis en alerte, à la mi-avril 1983, élus, techniciens communaux et départementaux chargés de la santé des individus : le Gouët était pollué par un produit toxique et si, pour Saint-Brieuc et ses environs le Gouët n'est pas le Nil, il contribue tout de

permis de cerner le phénomène, de prévoir son évolution et de prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'aggravation.

Dès que la pollution fut connue par la présence de truites le ventre en l'air dans les chaos du Gouët, l'alerte fut donnée et la gendarmerie retrouvait la source du mal, qui d'ailleurs avait été stoppée par l'exploitant lui-même. Restait à connaître le taux de pollution et les caractéristiques du liquide pollueur. Il s'agissait de pentachlorophénate de soude, produit toxique.



Les analyses pratiquées par un laboratoire spécialisé de Paris ont montré que le 12 avril, il y avait 25 millièmes de milligramme par litre d'eau à Sainte-Anne du Houlin, ces quantités étaient de 2 millièmes de milligramme le 13 avril, inférieures à 1 millième au Pont Noir et 8,5 millièmes au viaduc S.N.C.F., ce qui prouvait que le phénomène avançait vers le barrage tout en se diluant.

Pour comparer, il faut noter que la pollution à Ploërmel l'année précédente avait atteint 2.800 millièmes de milligramme par litre, ce qui n'était pas comparable. Les normes minimales des services de la santé prévoient un seuil maximum de 10 millièmes de milligramme par litre et 3 millièmes de milligramme par kg pour les jeunes enfants. Ces chiffres permettaient aux responsables d'être confiants, mais par mesure de prudence, le Maire de Saint-Brieuc conseillait par les médias d'éviter le plus possible de consommer de l'eau du robinet.

Les techniciens municipaux responsables de la production de l'eau potable étaient de plus



Le barrage de Saint-Barthélémy

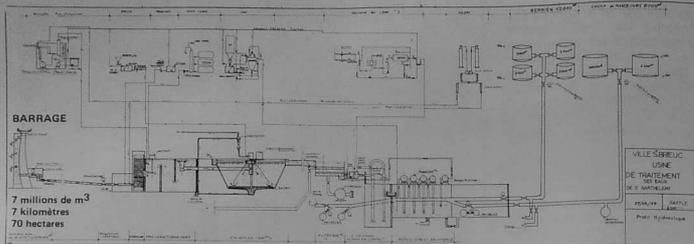
chargés d'employer de 15 à 20 grammes de charbon actif au m³ d'eau à traiter en plus des réactifs habituels dont nous parlons plus loin. Le charbon actif a en effet le pouvoir d'adsorber, grâce à ses pores, les produits polluants et notamment le pentachlorophénate de soude. Ce traitement permettait d'abaisser à des doses pratiquement nulles, la présence du produit toxique dans l'eau distribuée. Il est couramment utilisé l'été au moment de l'étiage et donc d'une concentration plus importante des produits polluants et l'usine de Saint-Barthélémy en a donc toujours un stockage important, d'où la rapidité de l'intervention. Les analyses se sont poursuivies à Paris deux fois par jour, puis une fois et ce pendant plusieurs

jours, de façon à suivre au mieux le phénomène et à intervenir immédiatement en arrêtant le pompage à l'usine, les réservoirs étant toujours pleins et permettant une journée et demie de distribution.

La pollution n'a d'ailleurs, au moment où nous écrivons ces lignes, fin avril, pas atteint le niveau de la prise d'eau, seules quelques traces inférieures à un millième de milligramme par litre sont apparues au fond de la prise d'eau, au niveau de la vanne de fond. L'important débit de la rivière nécessitant l'ouverture de la vanne de fond et la création d'un courant préférentiel dans la retenue a certainement contribué à activer la dilution et l'évacuation du produit à l'état de traces.

L'usine de Saint-Barthélémy





SCHEMA DU TRAITEMENT DE L'EAU

Pour plus de sécurité, les techniciens avaient placé au niveau de la prise d'eau de l'usine au barrage, une nasse avec quatre ou cinq truites qui n'ont jamais paru incommodées par l'eau. Une deuxième réserve d'alevins de truites, très sensibles à la pollution, et de truites adultes, avait été mise dans l'eau brute à l'entrée de l'usine elle-même et ces animaux ont toujours paru «en grande forme».

Cette alerte aura permis de constater la rapidité de la mise en place d'un groupe de techniciens de la santé, de la sécurité et du traitement de l'eau, qui a pu permettre, sous la direction du Commissaire de la République et des Maires intéressés, de prendre rapidement toutes mesures nécessaires pour la sauvegarde des individus.

Quelques mots pour parler schématiquement du traitement de l'eau à Saint-Brieuc.

La salle des commandes



Le laboratoire d'analyses.

L'usine de Saint-Brieuc reçoit donc par gravité du barrage de Saint-Barthélémy, par l'intermédiaire de trois prises d'eau

situées à des niveaux différents et qui peuvent être choisies suivant la hauteur ou la qualité de l'eau, 1.200 m³ par heure d'eau brute contenant tout ce qui peut contenir une eau de barrage (terre, sable, produits chimiques, produits organiques, etc...) sans compter, l'été, le manganèse.

Les eaux sont d'abord débarrassées de ces produits lourds par décantation accélérée, un système injectant du sable dans l'eau, permettant d'alourdir les produits, accélère la descente de ceux-ci au fond de l'ouvrage de décantation en formant des boues. Ce sable sera lui-même récupéré par centrifugation. Les boues provenant de cette décantation sont acheminées régulièrement vers le milieu naturel, en l'occurrence le Gouët.

Pour faciliter la formation de ces boues et augmenter leur densité, outre le sable, des



Le décanteur-clarificateur.

produits chimiques sont ajoutés, un peu de chlore pour casser les molécules de ces produits et faciliter leur agglomération, grâce à l'adjonction de sulfate d'alumine et d'alginates. Ces produits permettront la constitution de «flocs» qui descendent ainsi très vite au fond du décanteur. L'eau décantée, grâce au débit de la prise d'eau, s'achemine vers un canal de dérivation qui la conduit sur des filtres à sable. L'eau décantée traverse les filtres à sable, où se déposent les derniers produits en suspension. Cette eau n'est pas encore potable puisqu'elle n'a été traitée que très partiellement au point de vue organique et bactériologique par la préchloration. Elle est mise à ce moment en contact avec un oxydant très puissant, l'ozone, qui la débarrasse par oxydation de tous les produits organiques et détruit les microbes pouvant rester. Mais, dans nos régions, nous avons des eaux très acides et pour rétablir l'équilibre et aug-

menter le PH qui, pour des eaux neutres doit être supérieur à 7,5, il faut rajouter du calcaire. Un lait de chaux introduit dans l'eau sortant des ozoneurs, permet de monter le PH à 8,5 environ, qui est le PH d'équilibre pour l'eau de Saint-Brieuc. L'eau ainsi équilibrée physiquement et pure bactériologiquement, est une eau potable suivant les normes du Code de la Santé. Elle est stockée dans un réservoir situé au sous-sol de l'usine et ensuite refoulée à la demande dans les réservoirs de Berrien par une des pompes au débit de 1.200 m³/heure ou par deux pompes plus anciennes, d'un débit de 600m³/heure chacune.

Compte tenu de l'altitude des réservoirs par rapport à l'usine, c'est à une hauteur de 98 mètres que l'eau est refoulée. Un double circuit de refoulement permet d'ailleurs de refouler cette eau potable, soit sur les réservoirs de Berrien, soit sur les réservoirs du Champ de Manœuvre à Ploufragan, ceux-ci servant de

réservoir d'équilibre pour maintenir une pression suffisante dans les quartiers Sud de la Ville.

La capacité des réservoirs de Berrien est de : 4 x 3.000 = 12.000 m³. Celle des réservoirs du Champ de Manœuvre est de 4.000 x 2 = 8.000 m³.

A noter qu'une économie importante a été effectuée en investissant au moment de l'étude de l'approvisionnement en eau de la zone Sud de Saint-Brieuc et de l'hôpital de la Beauchée. Cet ensemble nécessitait en effet, pour avoir une pression suffisante, la mise en place d'un réservoir de 4.000 m³



Les pompes de refoulement

sur une tour de 60 mètres qui était d'ailleurs prévue à l'intérieur du Rond-Point d'Abenystwyth.

La mise en place d'une station de suppression à l'hôpital et la construction des réservoirs du Champ de Manœuvre, avaient permis de résoudre ce problème aux moindres frais, tout en évitant, au point de vue esthétique, la vue d'un château d'eau surélevé, toujours gênante à la vue.

Tel est, très schématiquement résumé, le problème de l'eau à Saint-Brieuc et les moyens donnés aux Services Municipaux pour produire en tous temps une eau potable de très bonne qualité.

A noter que, depuis quelques mois, la Ville a recruté une jeune chimiste spécialisée dans le contrôle de l'eau qui, grâce au laboratoire qu'elle a elle-même créé, va pouvoir suivre à chaque instant la qualité physique, chimique et biologique de l'eau distribuée aux habitants. ■

Les filtres à sable



Une délégation du Conseil Municipal a visité l'entreprise de Construction Moderne d'Armor

par Jean LE FAUCHEUR, Maire-Adjoint.

Le mercredi 27 avril, une importante délégation du nouveau Conseil Municipal conduite par Claude Sautier, Maire de Saint-Brieuc, a visité l'entreprise C.M.A. (Construction Moderne d'Armor).

C'est une nouvelle manifestation de l'intérêt que les élus locaux estiment devoir accorder à la vie économique de Saint-Brieuc et de sa région.

La C.M.A., présentée plus en détail par son directeur dans le présent bulletin, constitue sur le plan local un exemple intéressant de dynamisme, à plus forte raison dans le secteur du bâtiment où la crise économique internationale actuelle sévit durement.

Les exigences de la concurrence imposent en effet un niveau de compétitivité et une gestion clairvoyante à long terme. Cette coopérative ouvrière de production a réussi une expansion constante depuis sa création, il y a près de cinquante années. C'était en 1936, dans une période également difficile sur le plan économique, que les fondateurs, militants syndicalistes ouvriers de l'époque, n'ont pas hésité à affronter. Cette originalité au départ, a permis une concertation permanente avec le personnel et une ouverture sociale qui ont été facteurs de réussite.

D'autres visites sont prévues, notamment l'usine Chaffoteaux le 1^{er} juin. La Municipalité entend s'intéresser et suivre de très près la vie des entreprises du bassin d'emploi de Saint-Brieuc.

Il convient certes de souligner les performances, ce qui est le cas pour la C.M.A. et Chaffoteaux. Cependant, il ne faut pas oublier celles qui connaissent ou peuvent connaître des difficultés et qui ont besoin d'être aidées au moins par la réflexion dans la recherche des solutions indispensables à leur maintien et leur expansion.



En 1959, Monsieur MEHAUTE, se rendant compte de l'évolution de la profession accepte la proposition que lui fait un jeune ingénieur E.T.P. Pierre GUILLOU de prendre la direction de l'entreprise.

La S.C.O.P. occupe alors 124 personnes dont 40 sociétaires. Elle a réalisé dans l'année 2.360.000 F de chiffre d'affaires et ses fonds propres sont de 190.000 F. Sous l'impulsion de son nouveau directeur, l'entreprise va vite prendre de l'importance et s'organiser. C'est en 1963 qu'elle prend la dénomination sociale «CONSTRUCTION MODERNE D'ARMOR» avec le sigle C.M.A.

En 1967, la C.M.A. s'installe dans ses nouveaux locaux de la zone industrielle de Saint-Brieuc, rue Chaptal. C'est aussi à cette époque qu'elle traite ses premières informations sur ordinateur. En 1971, Monsieur MEHAUTE prend sa retraite et Pierre GUILLOU lui succède à la présidence du Conseil d'Administration. La C.M.A. compte alors 523 salariés dont 90 sociétaires.

Aujourd'hui la C.M.A. vient d'avoir 46 ans, c'est la grande entreprise régionale de l'industrie du bâtiment. Elle a aujourd'hui des agences à Lannion et Rennes. Ses chantiers se développent dans toute la Bretagne et même en Normandie. Elle occupe 650 personnes dont 300 sociétaires et elle a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 200.000.000 F.

Tout en augmentant son activité, la C.M.A. a consolidé sa structure financière en faisant un énorme effort d'autofinancement et au 31 décembre 1982, ses fonds propres s'élevaient à la somme de 19.100.000 F.

Dynamique sur le plan économique, la C.M.A. veut aussi l'être sur le plan social. Depuis

son origine, elle pratique l'incitation à la fidélité en accordant des primes d'ancienneté. En 1969, elle est parmi les premières entreprises à signer un accord de participation. Le 1^{er} janvier 1975, l'ensemble de son personnel et sa famille bénéficient d'une mutuelle maladie-chirurgie. Dès le 1^{er} octobre 1972 est amorcée une politique de réduction d'horaires sans perte de salaire - on travaillait alors 48 heures par semaine. L'attribution de la cinquième semaine de congés payés a été accordée le 1^{er} septembre 1977. En 1979, la C.M.A. inaugure pour son personnel de chantier une modulation annuelle d'horaires qui lui permet, tout en travaillant moins l'hiver et plus l'été, de percevoir toute l'année le même salaire. Enfin, en avril 1982, la C.M.A. signe un contrat de solidarité dont ont profité 50 personnes.

Entreprise, la C.M.A. est aussi une Coopérative Ouvrière de Production et, à ce titre, elle est tenue de respecter un certain nombre de règles.

La C.M.A. est une association de travailleurs. Les 300 sociétaires sont tous salariés de l'entreprise et si le sociétariat n'est pas obligatoire, il est accessible à tous. Ainsi, l'assemblée générale compte chaque année entre 30 et 40 nouveaux sociétaires, ce qui est le signe d'une bonne vitalité.

La C.M.A. est une entreprise collective. En devenant associé, le coopérateur accepte de laisser à l'entreprise la plus-value qu'il apporte à la société par son travail. Lorsqu'il se retire, il ne perçoit que son capital nominal et en particulier n'a aucun droit sur les réserves qui sont impartageables.

La C.M.A. est une S.C.O.P. et elle respecte un certain nombre de règles.

« Un homme égale une voix quel que soit son nombre de parts »

Les administrateurs renouvelables par tiers sont élus à bulletin secret par l'ensemble des sociétaires.

Les administrateurs choisissent parmi eux le président du C.A.

Une partie des résultats est obligatoirement répartie entre l'ensemble des salariés. Cette répartition est au minimum de 25% mais en fait, à la C.M.A., elle représente 40 à 45% des bénéfices après impôts.

Depuis plus de 20 ans, la C.M.A., par le jeu de la capitalisation - de la participation - de création de réserves impartageables, mène une sage politique d'autofinancement.

C'est grâce à l'importance de ses fonds propres, indépendamment du travail de ses membres qu'elle a pu se développer, s'organiser, s'équiper, continuer à investir même en ces périodes difficiles et ainsi mieux résister que d'autres à la crise que nous traversons. La C.M.A. se trouve cependant confrontée aujourd'hui à un rétrécissement important du marché potentiel du bâtiment dans la région. Elle se tourne sur les gros marchés à la concurrence des entreprises nationales. Elle rencontre sur les chantiers de moindre importance qui n'exigent pas une grande technicité, les petites entreprises qui hier se consacraient aux pavillons et aux légers bâtiments agricoles. La C.M.A. s'est toujours donné comme objectif prioritaire le maintien de l'emploi de son personnel mais elle éprouve dans cette crise qui dure, de plus en plus de difficultés à garnir suffisamment son carnet de commandes.



informations municipales

Les services de santé

Parallèlement au centre de soins municipal, 8 bis rue Maréchal Foch, ouvert à toute la population, un service de soins à domicile aux Personnes Agées fonctionne depuis le 1^{er} février 1983.

Les plus de 60 ans ayant besoin de soins importants, dans le but d'éviter autant que possible l'hospitalisation, peuvent être pris en charge par le service de soins spécialisé municipal, mis en place dans le cadre des nouvelles dispositions ministérielles sur le maintien à domicile. (Ces personnes n'ont plus à régler les frais concernant leurs soins qui sont couverts directement par leur Caisse d'Assurance Maladie).

Sur prescription médicale, les familles des personnes intéressées peuvent avoir recours au service, en s'adressant au 4 rue St-Vincent de Paul - Tél. 33.97.30

Cette structure fonctionne en vertu de la nouvelle législation et d'une convention passée avec les infirmiers libéraux, les soins infirmiers devant être, selon cette convention et la réglementation en vigueur, assurés à raison de 50% par le secteur libéral et 50% par le personnel du service.

Les services de soins interviennent également dans les foyers-logements. Ceux-ci bénéficient d'un équipement supplémentaire, grâce à l'aménagement d'un appartement légèrement médicalisé qui permet, autant que possible, d'éviter l'hospitalisation.

Cet équipement existe dans les deux foyers-logements, Ger-nugan et Vau Gicquel.

Pour ce dernier, il n'est pas inutile de rappeler que 24 pavillons ont été construits, ce qui permet une extension importante des possibilités d'accueil. Ces appartements pavillonnaires se répartissent ainsi :

16 pour personnes seules
8 pour couples

Il est possible d'obtenir tout renseignement pour l'accueil éventuel en s'adressant au Centre Communal d'Action sociale, à l'hôtel-de-ville, 2 rue Henri Servain - Tél. 61.29.33 poste 349.

Par ailleurs, les activités du bureau municipal d'hygiène (salubrité, désinfection, vaccinations) restructuré au 15 rue Vicairie et complété par de nombreuses « informations santé », jouent un rôle éminent en matière de prévention sanitaire.

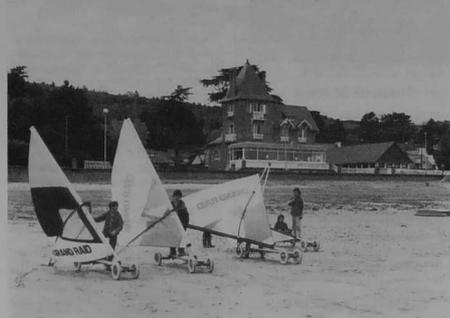
J. LE FAUCHEUR



Visite des élus au centre de soins



Le Centre Municipal de Voile de Saint-Brieuc



SA SITUATION

Sur la plage des Rosaires, à 5 km du centre ville, le Centre Municipal de Voile de Saint-Brieuc s'ouvre sur la baie de Saint-Brieuc.

SES OBJECTIFS

Dans le cadre de la politique sociale de la Municipalité de Saint-Brieuc, le C.M.V.S.B. s'est fixé les objectifs suivants :

- Permettre la pratique de la voile au plus grand nombre.
- Assurer une animation sportive tout au long de l'année et durant les vacances scolaires afin de mieux répondre aux besoins de la population brieochine et estivale.

SES MOYENS D'ACTION

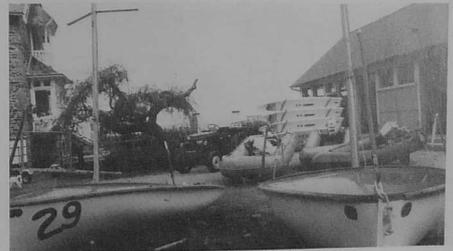
— Dans cette perspective, un directeur de base nautique a été engagé.

Organiser, planifier, enseigner, assurer une animation du Centre et la sécurité des adhérents, telles sont ses fonctions. N'en doutons pas, elles ne feront que s'amplifier.

2) Les écoles peuvent fréquenter le Centre et ainsi accéder à la découverte du milieu marin et des activités nautiques pendant l'année scolaire.

3) Les Associations et Comités d'Entreprises, en venant en groupes, bénéficient de conditions avantageuses, parents et enfants pourront pratiquer des activités nautiques telles que : planche à voile, optimist, dériveur, speed-sail...

4) Propriétaire : La cotisation annuelle de 60 F offre plusieurs avantages : aspect pratique (rincage...), animation, et surtout la sécurité.



Le C. M. V. S. B. enregistre déjà une fréquentation importante. 12 classes primaires et secondaires, plusieurs Comités d'Entreprises, des Associations, une centaine d'adhérents, nous prouvent que le C. M. V. S. B. répond aux besoins de la population brioquine.

Pour tous renseignements et inscription :

C. M. V. S. B.
27, boulevard de Cornouailles
22190 - PLERIN (Les Rosaires)
Tél. (96) 74.51.59
fin de matinée et fin après-midi

CENTRES de VACANCES

Comme chaque année, la Caisse des Ecoles Publiques organise des colonies de vacances et centres aérés pouvant accueillir de nombreux enfants âgés de 6 à 15 ans des écoles publiques de Saint-Brieuc.

COLONIES

MER

Le Camp de Saint-Pabu (Erquy) peut accueillir 40 enfants âgés de 12 à 15 ans, dans chaque séjour, du 1^{er} juillet au 25 juillet et du 27 juillet au 20 août.

Le Centre de Plein Air Jean Nicolas situé à Caroual en Erquy accueille 70 Briochins auxquels se joignent 50 Grenoblois du 1^{er} juillet au 25 juillet. Sa capacité d'accueil est de 120 enfants pour le deuxième séjour, du 27 juillet au 20 août.

MONTAGNE

Dans le cadre des échanges Mer/Montagne, la Ville de Grenoble est disposée à recevoir 50 petits Briochins (entre 8 et 12 ans) à Echarlières dans le Massif du Vercors, ceci du 1^{er} juillet au 27 juillet.

CAMPAGNE

La colonie de la Sauldraie en Penguilly propose un agréable séjour dans un manoir restauré, à 144 enfants de 6 à 12 ans, en deux séjours, du 1^{er} juillet au 25 juillet et du 27 juillet au 20 août.



FRAIS DE SEJOUR

La Caisse d'Allocations Familiales et les services sociaux des administrations peuvent prendre en charge une partie des frais de séjour. Cette participation varie avec la situation pécuniaire des parents. D'autre part, le Bureau d'Aide Sociale peut apporter une aide financière aux familles les plus nécessiteuses sous forme de dégrèvement.

CENTRES AERES



Ils sont répartis géographiquement à travers la Ville et ont pour but de proposer aux enfants qui ne quittent pas Saint-Brieuc l'été, de passer de saines et joyeuses vacances.

Les enfants de 4 à 15 ans y sont accueillis de 8 h 30 à 18 h tous les jours sauf le samedi : de 8 h 30 à 13 h.

Les repas sont pris au Centre. Chaque Centre propose des activités spécifiques à l'âge des enfants qui le fréquentent. Ex : les pré-ados, l'an dernier, ont pu pratiquer cyclisme, camping, randonnées pédestres et voile. Les plus jeunes sont accueillis régulièrement par le Centre Municipal de Voile des Rosaires, ou bien choisissent dans leur Centre, l'atelier qui leur plaît : travail manuel, jeu, chant, danse... etc...

Ces Centres sont :

MATERNELS
Aisdorf - Grand Clos
(en juillet seulement)

PRIMAIRES
Croix Rouge - Fred Aubert -
Croix St-Lambert - Grand Clos

PRE-ADOS
Mazier - Hoche - Villages

Les enfants étant répartis par tranche d'âge dans ces Centres, ils sont accueillis dans leur Centre habituel, pris en charge et transportés sous la surveillance de moniteurs et monitrices, le retour s'effectuant dans les mêmes conditions.

Les parents sont priés de se renseigner sur les dégrèvements auxquels ils peuvent prétendre, auprès des services intéressés (Caisse d'Allocations Familiales, Comité d'Entreprise, Bureau d'Aide Sociale, etc...).

Les Centres 1983 fonctionneront : du jeudi 30 juin au jeudi 18 août.



10^e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ENTRE SAINT-BRIEUC ET ABERYSTWTH

Un week-end pascal sous le signe du sport

Deux tournois de football furent organisés au stade Fred Aubert les samedi 2 et lundi 4 avril, opposant les équipes de l'«**ABERSYSTWYTH ATHLETIC CLUB**» dirigées par Monsieur P. EKLUND, à des sélections locales formées d'éléments du *Club Olympique Briochin*, de l'«**Association Sportive GINGLIN-CES-SON**», de l'«**Etoile Sportive des Villages**», et du *Football Club de la Croix Saint-Lambert* tandis qu'à la piscine du stade Hélène Boucher, située à l'autre extrémité de la ville, débutaient les épreuves individuelles de natation, entre nageurs briochins et gallois, sous la direction technique du *Cercle Nautique de Saint-Brieuc*, (la journée du lundi étant réservée aux relais).

Voilà déjà dix ans, était signée la charte du jumelage entre SAINT-BRIEUC et ABERYSTWYTH. Depuis, Briochins et Gallois entretiennent d'excellentes relations, tant sur le plan sportif que culturel, et des liens d'amitié entre jeunes mais également entre adultes se sont créés.

Commémorer ce dixième anniversaire, entre nos deux villes, c'est rappeler que notre jumelage se porte bien, puisqu'en 10 ans d'existence, il aura permis à 3.300 personnes de se rencontrer, de mieux se connaître, et de contribuer, par le biais des échanges sportifs et culturels, à une compréhension mutuelle entre nos deux peuples, et par conséquent au maintien de la paix.

En prologue des cérémonies officielles qui scelleront, en juillet et septembre prochain, ces dix ans de jumelage, et pour marquer dès à présent cet événement, une importante délégation de sportifs gallois fut invitée à séjourner dans notre ville durant le week-end pascal.

C'est ainsi que le vendredi 1^{er} avril, 160 personnes de notre ville jumelée (nageurs, footballeurs et accompagnateurs), traversaient la Manche pour rejoindre SAINT-BRIEUC, où les attendaient les familles d'accueil et les dirigeants des clubs de football et de natation.

A l'issue des compétitions, les sportifs et leurs accompagnateurs furent accueillis à l'hôtel de ville par la Municipalité de Saint-Brieuc.

Au cours de son allocution, le Maire, Monsieur Claude SAUNIER, félicita les participants pour leurs performances, en rappelant que ce séjour, bien qu'axé sur la compétition, ne contribuerait pas moins à resserrer les liens d'amitié qui unissent nos deux villes depuis maintenant dix ans, et ce, grâce à la précieuse collaboration des familles d'accueil briochines, sans les concours desquelles ne pourraient se réaliser ces échanges.



Caousons em'ptit gallo!

par l'gallo d'service



Ah mon pôve gârs t'é com not' pouère t'attend depaye Nôue et còre t'a pas a t'plaindre : lu il aye pendu tandis qu'aye tu tballade, t'a même pu aller voter en Mârre...

Via donc la nelaye passaye, è l'matin d'bone heùre, ma faye, à quatre ou bin cinq heùre via l'grand père qui l'vienne vère l'pouère pas pou il causer, in'oué pu rin, maye pou l'déromper. Pasqué pour qu'la viande soye bonne è que s'consève y faut déromper just'ô jou. Il est moins chœu.

Un p'tit coup café un p'tit coup d'goutte et via les couliau' et les savys qui marchent. L'pouère est fendu en deux et en p'tits morciaou. La patronne prend les morciaou d'rôti (des rouelles) pour quière a meddi l'reste va servi à faire : du lard pour mette ô du pèvre et du sé dans l'charnier, des saouicisses et des andouilles ô les bouyaou et des andouilles de sous l'ventre ô l'lard de d'ssous le pouère. Ah maye y faouo deye spécialistes pour bin sâler et pèvrer l'lard, pasqué faut qu'sa dure un bout d'temps et si c'est trop sâlé la n'aye pas bon, maye si c'aye pas assez sâlé l'n'a se conserve pas et l'lard y jaounnit... lè pas bon ella. Y faou ôssi deye spécialistes pour bin faire la saouicisse, les andouilles eye l'pâté : tu cré ti qu'inne faou pas s'y cneutte. Si y a trop d'couennes y n'aye pas bon, si y a trop d'gras non pue ; y a des faves ayou qu'il eye com not' cidde... y file, et y s'consève pas : on eue-tu la saouicisse de crâtons et bin si t'ue n'connaye pas, t'à rin mangé d'on dic'astour : e zettins faittes ô d'la viande è des « crâtons » : qu'étns des morciaous d'gras, rôtis : eunne faye qu'è zétns feumées j'là manginye les permières, maye l'éte bon l'là - y en a ti cor ? Pas sûr.

Eunne faye qu'la saouicisse, les andouilles, les andouilles de sous l'vente étinye faittes, y lé mettins su d'grandes perches qu'avinie cor des bouts d'branches coupées a dix ô quinze centimettes d'la perche. Les perches étinye naires pasquaye y pâssinye lou temps dans l'fouyer et dans la ch'mineye. Com y'avaye tourjou du feu d'dans, tu peus vère si l'étaye naire. L'pendoué, plisqu'étaye l'nom d'la perche, étaye lourd quand y'avaye les trocheïles ou les brasses d'saouicisses et y s'mettins à deue ou treye pou les mette dans la ch'mineye.

Maye j'ai oublié queique chause dans tout'là... et les boudinyes. Non fait : maye les boudinyes étaye spécia, pasqué dans queïques hôtes y les fézinye ô du sang, dans d'aouttes com' cez nouzaouttes je cneussin que les boudinyes faittes ô de la viande, deyes pruniau, deye rézinyes et de la porée. Fallaye les manger vitte pasqu'y n'se conservant pas. C'étaye bon mon gârs...

Eunaoutte bonne chause étaye les pâtés : les femmes les f'sint ô d'la viande missée ô du grâs è des couennes ; y mettint d'ssus d'la crépine et les mettint à quière longtemps deue ou treye heures ; la sentaye bon. Ouleique faye quand les femmes ne r'gardint pas j'mettins nos dayes dans la saouce astour ; l'étaye bon maye fallait supper vitte pasqu'étaye grâs.

El'grand père y avait longtemps qu'il étaye parti apreya un bon câsse croute à la mi matinaye. Il avaye l'lassé l'boulot aux femmes. Fallaye les véresa qui f'rayemieux l'eune que l'aoute et que j'te salle et que j'te pévre et que j'te goute ô les dayes... Y z'avint eune mécanique pour mouëre la viande pour la saouicisse et l'pâté et un andouillé qui mettins su la mécanique pour bourrer les saouicisses. L'endouillé étaye un entonnové avec un grou tuyaou à la sortie. Su l'tuyaou y pouillint les bouillaou qui s'emplissent de viande missée et formint les saouicisses, queique faye les gosses, l'tournins la mécanique maye l'étaye dure et la cigogne pleine de grâs.

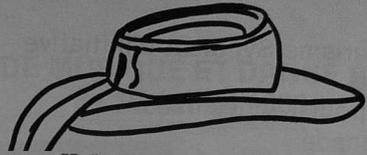
La sentaye l'bouyaou dans tout 'hôte depaye l'matin dica au saïre. Etaye la boudinnerie...

Je me rappelle eune faye chez mon grand père Mateur. Tu qui avaye le Nord de la Commune pour tuer les pouerres, y z'avins mis à ferd les crâtons sur le seuil de l'hôte. J'les sentis : la senteye bon j'commenci à les goûter, l'étaye bon mais j'n'allais pas lin pasqué la grand-mère me vit et m'les enli vittement. L'etaye la meilleure des grands mères enn ne dis rin maye l'endemain j'eu eune de ceye déripette, tu n'me crérez pas...

Quand j'pense aux boudinneries, j'sé cor en train d'eme demander qui qu'eye pas mangé dans l'pouère, depaye le guérouin dica la coue : j'manjins tout, la hure, les orailles, les piéds, l'cor, la coue, n'y avaye que c'qui restait dans les bouyaous qui parteye dans la rivière quand y les lavinye. Tu vaye qui que j'veueu dire.

Astour y'n'veulent que du jambon, pourquaye... pasqué le pouère il eye fait en usine tandi qu'aoutte faye il étaye fait ô de bones chouses, du lait, du bran, d'la posson et d'la faye que jérussins dans des d'ventiers. Astour l'pouère a gout pésson et queique faye le pésson a gout... d'pouère...

Si tu veux en savaïre pue su mon p'tit villaige attend la perchaine faye : si la p'tite écrivouze en chef me lesse cor écrire... tu verrâs...



"Session" Mae Session de Mai

Pa dostae an hanv, an aotrou maer a vods kuzulierien ar barrouz evid «session» maer. A-wechou e c'hoarveze ar session e miz mezevenn, meus forz, «session» maer e vije gret diouti menez-tra.

War-dro nav eur pe nav eur hanter, goude hadlein, eh arruent e bourh, daou-ha-daou pe tri-ha-tri, an dek abostol bet dilennet gand va henroiz da bleidi gand aferioù LANNJEG. Lipet gante tri pe bevar chopinad barz an ostaleriou evid en em galonkaad, e gemerent hent an ti-ker, eur zalg enk-tre, hep aester ebed, bet distroet diouz ti-annez ar skolaer, e skol ar baotred.

E-kreiz ar zal, eur pikol pezh taol-menaj etre daou vank koat, e penn an daol, eur gador evid an aotrou maer. Harpet ouz ar voger a-dal d'an nor, eun armel goz leun a baperou a bep seurt, hag a bep-tu d'ez, estajerennou da renka ar rejistrour. Dirag ar chiminal, eur vornigell-botin da domman epad ar goanv ar sekretour koz, eur hentan mestr fourrer war e leve, war an dablenn, delwenn-plastr MARIANNA. A-us d'ez, poltre prezidant ar republik.

Ne bade ket pell an traou, rag den, herve pezh am eus bet klevet lared gand va zonton hag e oa bet kuzulier epad an toullad bloaveziou, den ebed-ta ne gred astenn e deod dirag an aotrou YANN-JEG, depute ar bastell-vro ha maer parrouz LANNJEG. Heman, koulskoude, e oa eur gwerinour. Ne vanke gwec'h ebed da houlenñ e ali gand pep konselhier. Med Konselhierien ma farrouz hag a houev ober trouz en eur brezegennachi ebarz an ostaleriou, arag ha goude ar «session», e chome mud evel pesked dirag an aotrou maer.

— «Ya, gwelet vo, huhe JAKEZ, en eur skein war daol an ostaleri ; ya, gwelet vo piou eo ar mestr, el LANN-JEG !»

— «Ya, patr, laret vo e begement da YANN-JEG, eme LOMM...»

— «Kontit warnon evid goullenn ma vo aaset ar skolou erfin», eme un ali.

— «Hag ar strajoù-ta, krohen ma ine !»

Ha patati... ha patata !

Quand approchait l'été, Monsieur le Maire réunissait les conseillers de la commune pour la session de Mai. Parfois elle se tenait, la session, au mois de juin, mais qu'importe ! On l'appelait quand même la session de mai.

Vers neuf heures ou neuf heures et demie, après le casse-croûte, ils arrivaient au bourg, deux à deux ou trois à trois, les dix bons apôtres élus par mes compatriotes pour s'occuper des affaires de LANNJEG. Après avoir vidé trois ou quatre bolées dans les auberges pour se donner du cœur, ils se dirigeaient vers la mairie, une petite salle très étroite, sans aucune commodité, qui avait été détachée du logement de l'instituteur, à l'école des garçons.

Au milieu de la salle, une immense table de ferme entre deux bancs de bois. Au bout de la table, une chaise pour Monsieur le Maire. Appuyée au mur, face à la porte, une vieille armoire pleine de papiers divers et de chaque côté, des étagères pour ranger les registres. Devant la cheminée, un poêle en fonte pour chauffer pendant l'hiver le vieux secrétaire, un premier-maire fourrier en retraite. Sur la tablette, la statue en plâtre de MARIANNE. Au-dessus d'elle, le portrait du Président de la République.

Les choses ne duraient pas longtemps, car personne, selon ce que j'ai entendu dire par mon oncle qui fut conseiller pendant plusieurs années, personne donc n'osait intervenir (allonger sa langue) devant Monsieur Jean JUDOCÉ, député de la circonscription et maire de la commune de LANNJEG. Celui-ci, pourtant, était un démocrate. Il ne manquait jamais de demander son avis à chaque conseiller. Mais les conseillers de ma commune qui savaient faire du bruit et de longs discours dans les auberges, avant et après la session, demeuraient muets comme des poissons devant Monsieur le Maire.

— «Oui, on verra, criait JAKEZ, en frappant sur la table de l'auberge ; oui, on verra qui est le maire, à LANN-JEG !»

— «Oui, mon gars, on va dire son affaire à Jean JUDOCÉ», disait LOMM...

— «Comptez sur moi pour demander si on va enfin réparer les écoles», disait un autre.

— «Et les petits chemins de campagne donc, peu de mon âme !»

Et patati... et patata !

eur huzulier

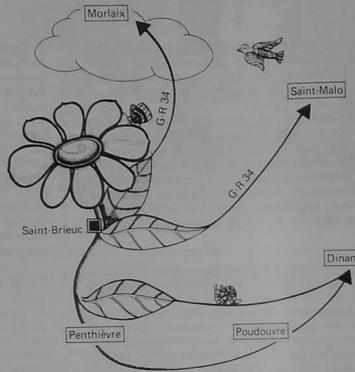
Un conseiller

L'Office du Tourisme Syndicat d'Initiative de Saint-Brieuc vous propose pour l'année 1983...
... de la promenade à la grande randonnée pédestre.

par Jean SUREAU.

A l'occasion du 1500^e anniversaire de la Cité, un concours «découverte» de SAINT-BRIEUC «intra muros» avait été soumis à la recherche des Briochins. Les lauréats de ce concours ont proposé des circuits très intéressants, allant de la promenade de quelques kilomètres à la randonnée de l'ordre de 16 kilomètres, ce qu'il est convenu d'appeler la petite randonnée (1).

L'Office de Tourisme - Syndicat d'Initiative de la Ville se devait de soumettre quelques unes de ces «boucles» à l'appréciation de tous : citadins et touristes. Dix de ces circuits constituent une première édition qu'il s'agira d'améliorer et de compléter dans l'avenir. En effet, de nombreuses personnes sont susceptibles de faire profiter la collectivité de leurs souvenirs et de leurs connaissances.



Si la fleur symbolise l'Agglomération, le pistil représente la «Ville» limitée approximativement par «Le sentier périphérique HORS BITUME» (2), les pétales couvrant la région proche complètent la fleur qui vit grâce à la sève des branches que sont les sentiers de Grande Randonnée (3), comme le G.R. 34 «TRO BREIZ» SAINT-BRIEUC MORLAIX, bientôt SAINT-BRIEUC SAINT-MALO et le sentier de Pays intitulé «Découverte du PENTHIEVRE et du PODOUVRE» (4).

Ainsi SAINT-BRIEUC, admirablement bien placé, doit permettre l'éclosion de l'une des plus belles marguerites parmi toutes celles qui ne manqueront pas de parsemer, à brève échéance, notre département des COTES D'ARMOR.



(1) - 3 circuits proposés par M. de Sallier Dupin - 1 circuit proposé par M. François Bellat - 1 circuit proposé par M. Marc Faucon - 5 promenades proposées par Melle F. Hamon.

(2) Décrit dans le topo-guide provisoire G.R. 371 Saint-Brieuc Loudéac.
(3) Le sentier de Grande Randonnée (blanc et rouge), en principe linéaire et le sentier de

Pays (jaune et rouge) en forme de boucle représentant des centaines de kilomètres nécessitent la mise en place de Gites d'Etapes.

(4) Penthièvre : région de Guingamp - Lamballe. Poudouvre : région du Méné et sud de Dinan.

FESTIVAL DE MUSIQUE ET DANSE BRETONNES 3 - 10 Juillet 1983



Après les succès remportés par les festivals de harpe celtique en 1981 et 1982, Saint-Brieuc va accueillir cet été pour la première fois, un important festival qui devrait permettre d'animer la ville au début juillet.

Le Maire et la nouvelle équipe municipale félicitent les organisateurs de cette initiative qui se veut d'envergure et de qualité et qui sera sans doute prolongée dans les années à venir.

AU PROGRAMME

2 - 3 juillet : Congrès de l'Arcodam - Rencontre interrégionale (Bretagne - Basse Normandie - Pays de Loire).

le 2 juillet en soirée : concert gratuit.
Quatuor vocal du Léon, création de Rémy Froissart (professeur au Centre d'Expression populaire de Saint-Brieuc).

Animations : guitare ; Rémy Froissart - harpe celtique ; Kristen Nogues - flûtes ; Denis Barbier - Orchestre de Chambre de Rennes (œuvre de Rameau).

4 et 5 juillet : au Rocher Martin. Colloque sur les médias (en collaboration avec l'Université de Haute Bretagne).

4 juillet : au Théâtre Municipal à 21 heures.
«Le chant du Pays Plinn» avec J.F. Kemener, Eric Marchand, la classe Diwan de Saint-Brieuc.

5 juillet : au Théâtre Municipal à 21 heures.
Après-midi - Animation : Nevezadur ar San Brieg (dances) - lutte bretonne.
Soirée (21 h) : Neitée. (Musiques, chants et danses de Haute Bretagne).

6 juillet : rues piétonnes.
Après-midi - Animation : Nevezadur ar San Brieg (dances) - lutte bretonne.
Soirée (21 h) : Neitée. (Musiques, chants et danses de Haute Bretagne).

7 juillet : rues piétonnes.
Après-midi : animation danses bretonnes (Cercle de Plaintel) - Démonstration de lutte bretonne.
Soirée (21 h) : soirée celtique, (Gwerz, A. Le Hegarat, A. Troad, E. Marchand, Breton Irish Band, J et A. Mac Kenna, J. Baron, E. Anneix, J. Pinet, etc...).

8 juillet : Cathédrale à 21 heures.
Concert de bombardes et orgue : Jean Baron, Michel Ghesquière.
Halle à poissons : plateau ouvert - découverte de la gastronomie locale.

9 juillet : Promenades à 21 heures.
Fest-Noz - Jeux bretons.
Rues piétonnes, après-midi : animations par le Bagad Bleimor, la Kevrenn de Brest St Mark et un Pipe Band Ecossais.

10 juillet : matin. Animations éclatées sur Saint-Brieuc (Bagadous et Pipe Band et Cercles Celtiques).
Après-midi : devant la cathédrale en plein air.

DANSERIES EN PENTHIEVRE

Finale des créations chorégraphiques des cercles celtiques affiliés à la Fédération Kendal'ch.
Le titre de champion de Bretagne sera décerné après les épreuves de la Saint-Loup à Guingamp.

EXPOSITIONS

L'habitat rural en Bretagne — Titres hier - Actualité aujourd'hui — La presse en Bretagne — Les vieux Saint-Brieuc — Histoire d'une liborité (presse) — Musique traditionnelle.

STAGES - Lycée Curie

Musique traditionnelle et guitare (organisé par l'A.D.D.M. 22, toute la semaine).
Stage de manipulation étendard Breton (toute la semaine).

ORGANISE EN COLLABORATION AVEC LES ASSOCIATIONS ET LES STRUCTURES SUIVANTES : A.D.D.M. 22 - Amis du Parler Gallo - Arcodam - Centre d'Expression Populaire Briochin - Centre International de Séjours et de Stages, Rocher Martin - Club Cartophile (exposition) - Comité Départemental de Lutte Bretonne - Comité du Festival de Harpe Celtique - Conseil Général - Dastum - Dinan - Fekab - Fédération Bretonne des Battered Fantères - Groupement Intercommunal Touristique (exposition) - Kendal'ch - Ministère de la Culture - Ministère du Temps Libre - Musée Bretagne (exposition) - Nevezadur ar San Brieg - PAC Brest (exposition) - Pierre et Eliane Dassault (exposition) - Sonerien Kevrenn - Vreizh - Syndicat des Charcutiers - Syndicat d'Initiative - Syndicat des Restaurateurs - T'ezh Breizh (exposition) - Union du Commerce - Université de Haute Bretagne - Ville de Saint-Brieuc.

Les arbres des Promenades

Depuis quelques années déjà, les Services Techniques Municipaux suivaient leur décrépitude et il fallait s'y attendre, les grands arbres du Jardin des Promenades, situés dans le prolongement de l'allée des Promenades, le long de la rue des Promenades ont vécu. Beaucoup sont déjà morts, d'autres n'ont plus que quelques branches vertes et les uns et les autres deviennent dangereux pour les usagers de ces lieux à cause des branches mortes qui risquent de tomber.

Pour toutes ces raisons, il a été jugé nécessaire de les abattre dès cet automne.

Ce n'est pas sans regrets que les vieux briochins verront disparaître ces arbres mais qu'ils se rassurent, ils seront aussitôt remplacés par des jeunes sujets à poussé assez rapide, comme cela avait été le cas pour la première tranche, il y a quatre ans.

Nous en reparlerons.

Vernissage de l'exposition sur Villiers de l'Isle Adam à la Bibliothèque Municipale



Inauguration du nouveau musée



Le Festival du Livre en Bretagne au C.A.C.



Le Congrès National des Bibliothécaires Français à Saint-Brieuc



Inauguration de la Foire de Printemps



Réception des délégations de l'Algérie, de l'Irak et du Sénégal



Les pompiers Briochins se sont distingués aux championnats départementaux



PARCOURS SPORTIF

100 m : 1^{er} - Chauré
 1.000 m : 1^{er} - Bonny
 Hauteur : 1^{er} - Boinet J.F.
 Poids : 4^e - Le Luc P.
 Grimper : 2^e - Gauffenic

1^{er} PAR EQUIPE

1^{er} PAR EQUIPE

Départ en retraite de l'Adjudant-Chef Le Tallec



Né le 1^{er} mai 1928 à Saint-Brieuc, Albert Le Tallec entre à l'âge de 14 ans dans l'Administration, les Ponts et Chaussées, devenus depuis l'Equipement.

Il pratique l'athlétisme à La Vaillante où il devient champion de Bretagne de cross, catégories cadets et juniors.

Il devient, sous les couleurs du Stade Dinannais, champion de Bretagne du 800 m en 1951.

Champion de France junior F.S.F. de cross, il est avec son ami Pierre Prat, l'une des figures de proue de l'athlétisme régional.

actualité...actualité...actuali

Admis au Corps de Saint-Brieuc comme sapeur pompier volontaire le 1^{er} août 1954, il passe l'examen de sapeur-pompier professionnel et est recruté à Saint-Brieuc le 1^{er} décembre 1954.

Instructeur d'Education Physique Spécialisé, Albert Le Tallec s'illustre dans toutes les compétitions sportives des sapeurs-pompiers, et progresse dans la hiérarchie où il termine sa carrière, après 30 ans de service actif, comme Adjudant-Chef.

Titulaire de la médaille de la Jeunesse et des Sports, de la médaille d'argent de l'Etoile Civique et des médailles d'argent et vermeil des sapeurs-pompiers, il totalise à ce jour 41 ans de service public.

La nouvelle Municipalité lui souhaite une longue et heureuse retraite.

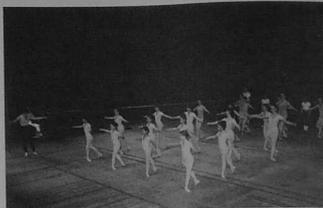
Réception de jeunes Italiens en séjour linguistique au Lycée Rabelais



Congrès Régional des Accueils des Villes Françaises



Opération portes ouvertes à l'Ecole Municipale de Danse



Saint-Brieuc a accueilli 4.000 musiciens



Ils sont venus de toutes nos régions, de Bretagne bien sûr, mais aussi des Pays de Loire, de Vendée, de Normandie, du Centre d'Auvergne, d'Aquitaine, du Pays Basque, du Languedoc, de Provence, de Savoie, de Bourgogne, d'île de France, de Lorraine, du Nord et nous en oublions ; durant ces trois jours, une certaine joie de vivre, contentement expressif, a transpiré de nos quartiers comme du centre ville car les membres du Club Olympique Briochin, à qui la Confédération Française des Batteries et Fanfares avait confié l'organisation des concours, ont fait en sorte que ce soit la fête par toute la ville.

C'est un grand moment de la vie de Saint-Brieuc que tous ensemble nous avons vécu. Durant ces trois jours, notre cité gentille a été le carrefour des chemins des Batteries et Fanfares. Le C.O.B. a réalisé, avec l'aide de la Municipalité et du Conseil Général, un véritable tour de force. C'est un acte de volonté décentralisatrice qui entre dans les faits !



La foire des courses sur le Champ de Mars vers 1830

